

Séance ordinaire du 14 janvier 2019

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le lundi quatorze janvier deux mille dix-neuf à seize heures quarante-huit, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Vanessa Gosselin, attachée politique du Bureau de la mairie, Marc-Antoine Trudel, directeur du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2019-00-01

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 14 janvier 2019.

CE-2019-00-02

Abrogation de la résolution CE-2018-13-82 « Dépôt du procès-verbal des séances de la commission consultative de l'environnement des 22 mars, 10 mai, 21 juin et 13 septembre 2018, mandat à cette commission relativement à l'agrile du frêne, modification de la résolution CV-2002-04-28 « Commission consultative de l'environnement, de l'eau et de la qualité de la vie » et mandat à cette commission relativement à la fluoration de l'eau potable dans les trois usines de production d'eau potable sur le territoire de la ville »

Il est résolu d'abroger la résolution CE-2018-13-82 « Dépôt du procès-verbal des séances de la commission consultative de l'environnement des 22 mars, 10 mai, 21 juin et 13 septembre 2018, mandat à cette commission relativement à l'agrile du frêne, modification de la résolution CV-2002-04-28 « Commission consultative de l'environnement, de l'eau et de la qualité de la vie » et mandat à cette commission relativement à la fluoration de l'eau potable dans les trois usines de production d'eau potable sur le territoire de la ville ».

CE-2019-00-03

Approbation du procès-verbal des séances des 17 et 18 décembre 2018

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 17 et 18 décembre 2018.

CE-2019-00-04

Demande d'aide financière au fonds d'appui au rayonnement des régions de la région de Chaudière-Appalaches pour la réfection de la passerelle du

parc des Chutes-de-la-Chaudière**[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2018-032](#)**

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière au fonds d'appui au rayonnement des régions de la région de Chaudière-Appalaches, pour la réfection de la passerelle du parc des Chutes-de-la-Chaudière, et d'autoriser le directeur général à signer cette demande et l'ensemble des documents de suivi du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, qui sont nécessaires à l'obtention de cette aide financière.

CE-2019-00-05**Levée de la séance**

La séance est levée à 17 h 31.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
